

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2017, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA17 065 à OCA17 070 – Résolution CA17 090320 / Dossier 1173060037

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);*
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- Règlement sur les calèches (17-079, a. 55).*
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

OCA17 071 – Résolution CA17 090321 / Dossier 1171066015

Ordonnance relative au taux d'inoccupation des logements dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (RCA09 09010).*

OCA17 072 – Résolution CA17 090337 / Dossier 1171066011

Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingtième jour de décembre deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement